

SOMMAIRE

L'UNION DES ARTISTES

Editorial -----	2
Nouveaux membres -----	4
Les Relâches de l'Union -----	5
Le Festival de Bruxelles -----	6
Archives et musée de la littérature -----	7
Prix Jacques Huisman 2011 -----	9
Ainsi s'exprimait Louis Jouvet... -----	10
La Démocratisation du théâtre en Belgique francophone ----	12
Les Anecdotes d'Alexandre -----	17
Concours d'oeuvre lyrique 2010 -----	18
Collecte 2010-2011: résultat final -----	20
Hommages -----	21
Avantages offerts et demande d'admission -----	29

Editorial

juin 2011



Le bureau est en deuil

Je ne parle pas seulement du conseil d'administration, qui se retrouve sans sa secrétaire générale trésorière, poste que Anne Carpriau occupa pendant de nombreuses années avec zèle et pugnacité, je parle aussi du bâtiment lui-même, le bureau de l'Union, qui se retrouve sans sa plus assidue locataire. Elle ne ratait pas une seule permanence, le lundi, le mardi le jeudi, elle était là pour vous accueillir, pour répondre à vos appels ; présente aussi à chaque conseil d'administration pour gérer aux mieux nos intérêts. Elle était aussi la gardienne et « l'archiveuse » de nos trésors. Souvent drôle, parfois boudeuse, elle ne manquait jamais l'occasion de dire sa pensée, elle va nous manquer.

Bernard Marbaix qui l'a mieux connue que moi et qui l'a côtoyée de nombreuses années non seulement à l'Union mais aussi dans les académies et au conservatoire, vous parlera d'elle dans un dernier hommage.

Il est difficile pour moi de vous parler d'autre chose, mais l'Union se doit d'avancer.

Notre travail de rénovation se poursuit, les contacts se tissent avec d'autres associations, j'aurai, je crois, de bonnes nouvelles à vous annoncer au mois de septembre quand les projets que nous défendons seront plus avancés.

Sachez que nous nous intéressons non seulement aux plus jeunes avec notre projet de donner aux étudiants des écoles supérieures artistiques, une information complète et professionnelle sur le métier qui les attend, mais que nous nous intéressons aussi à nos aînés avec un projet de témoignage vidéo, une série de rencontres avec la mémoire de nos artistes, avec leurs souvenirs, avec leurs rencontres, des interviews où nous les écouterons se raconter.

Un de nos projets est de constituer un fond « Union des Artistes du Spectacle » au musée des arts et de la littérature. Fond que nous alimenterons avec les archives de l'Union, mais aussi dans lequel iront tous les témoignages vidéo. Nous sollicitons aussi vos dons pour toutes les images, les programmes, les pièces inédites, les maquettes, les enregistrements, les partitions, bref toutes ces choses qui constituent le passé de nos métiers, pour les regrouper dans ce fond, qui restera propriété de l'Union, mais qui grâce au talent de l'équipe du musée, seront cataloguées et mises à la disposition des chercheurs.

N'hésitez pas, comme Jeannine Rolane, qui nous parle de Louis Jovet, comme Jean-Gilles Lowies qui aborde la thématique de la démocratisation du théâtre en Belgique francophone ou comme Alexandre Von Sivers avec ses anecdotes, n'hésitez pas à nous faire part de votre littérature, de vos coups de gueule, de vos passions ou de vos recherches, il faut rendre ce bulletin attractif et convivial, et il ne pourra l'être sans l'apport de tous.

Le nouveau site internet est en bonne voie, nous l'espérons chaleureux, interactif et efficace, et qu'il devienne un outil indispensable pour tous. Il devrait être opérationnel à la rentrée.

Les « Relâches de l'Union » sont sur leurs rails, elles reprendront à la rentrée. C'est vraiment une occasion agréable et conviviale de se rencontrer, la bonne humeur est à chaque fois de mise et on compte sur vous pour venir grossir le nombre de ses adeptes. Je vous jure que « l'essayer, c'est l'adopter ».

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances, si vous avez la chance d'en prendre ou bien bon travail si vous avez la plus grande chance encore d'en avoir.

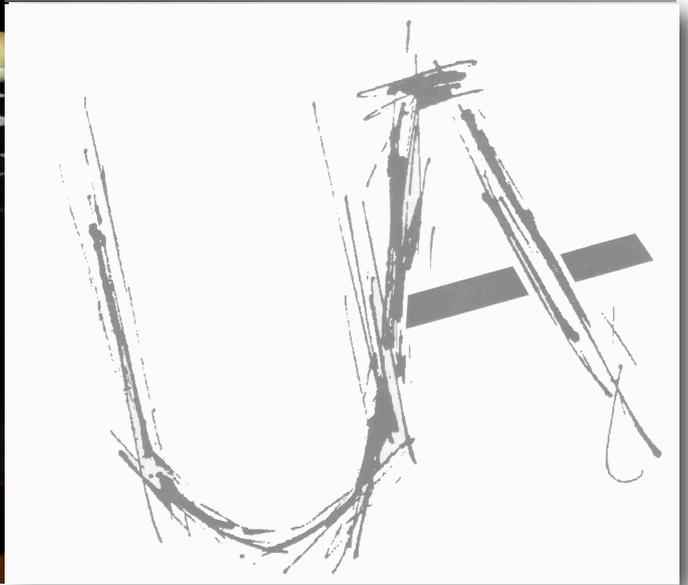
Rendez-vous à la rentrée.

Jean-Henri Compère



Nouveaux membres

“La grande force de l'Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d'hier, d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l'avenir de l'Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



.. Vous aussi, parrainez de nouveaux membres !

N'hésitez pas à photocopier le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ? Vous pouvez également nous demander des formulaires d'adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via l'adresse de notre site Internet :

<http://www.uniondesartistes.be>

Union des Artistes
du spectacle

Tél. & fax : 02/513 57 80
union.des.artistes@skynet.be

Rue Marché aux Herbes, 105/33
1000 - Bruxelles

Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible !

Nouveaux membres



Frédéric van Linthout

Je ne pouvais pas m'attendre, en parrainant Frédéric, à parrainer aussi... le nouveau secrétaire de l'Union! Cela ne s'est jamais vu qu'un membre soit aussi

le secrétaire attitré de notre association.

Frédéric a donc succédé à notre chère Françoise - que j'embrasse goulûment en passant, parce que je suis sûr qu'elle lira ce bulletin auquel elle a si souvent collaboré. La succession n'était pas évidente, mais Frédéric a séduit le bureau et les membres de l'Union par sa gentillesse et ses compétences. Pour en revenir au parrainage "classique", Frédéric a fait la Kleine Académie, puis le Conservatoire de Bruxelles, dont il est sorti avec un beau premier prix en 2001. J'ai eu le plaisir de l'avoir dans ma classe, où il a pu recevoir l'enseignement d'Hélène Theunissen, Daniela Bisconti et Alexandre von Sivers. Chacune et chacun de ses congénères a pu bénéficier de ses qualités et de son esprit de camaraderie. Pendant ses études théâtrales, il participe à "Jules César" et au "Maitre et Marguerite" au théâtre des Martyrs. Puis il participe à "Amour, gloire et Batman" de son camarade de Conservatoire Baptiste Lalieu (plus connu plus tard dans le domaine de la chanson sous le nom de Saule), dont il crée aussi "Le Prix à payer", tous deux à la Toison d'or. Il participe à des stages divers avec Gérard Vivane, Pierre Laroche, André Debaar, Eric De Staercke, Angelo Bison. Il joue dans "Cyrano" au Karreveld ainsi que dans "Tartuffe" à la Comédie Volter; ensuite, il fera des capsules humoristiques, des courts

métrages, du théâtre, de la postsynchro, du doublage....

Souhaitons-lui de paraître souvent sur nos scènes; il le mérite! Un dernier mot: malgré sa gentillesse, je vous signale quand même que si vous lui cherchez noise....il fait du kung fu. A bon entendeur...

Bernard Marbaix.



Hélène Catsaras

Je souhaite la bienvenue à Hélène Catsaras à l'Union des artistes et je suis très heureuse de la « marrainer » ! Nous nous sommes connues au Conservatoire de Bruxelles en 1999 dans la classe de Bernard Marbaix. Avoir une personne comme Hélène au sein d'une classe ou d'une équipe de travail est une très grande chance car ce Spirou irrésistible déborde d'énergie, de talent, de générosité, de positivité et de courage ! Vous aurez peut-être pu la voir dans « Le dindon » de Feydeau au Théâtre de la Toison d'Or, dans « Palace, velours et décadence », dans « L'opéra de quat'sous » mis en scène par Carlo Boso, dans « Container Cats » ou à La Monnaie dans « L'Eveil du printemps », « Così fan tutte » et « Don Giovanni » pour lequel elle figura en première page d'un très célèbre journal bavarois (rares sont ceux qui eurent cette chance !).

Bienvenue à toi, ma chère Hélène. Longue vie !

Myriem Akheddiou.



Les Relâches de l'Union ...

par Stéphane Ledune

Les deuxièmes "Relâches de l'Union" ont donc eu lieu le 6 juin dernier dans la joie et la bonne humeur ! Certains d'entre-vous ont bravé les éléments (il tombait des cordes ce jour-là...) pour nous rejoindre au "Corbeau".



Nous avons ainsi eu le plaisir de revoir Suzanne Colin, Pierre Fox et Olivier Monneret... Etaient également présents, parmi d'autres, Magaly Genick, Jean-Henri Compère, Julie Lenain et Colette Sodoyez, etc...

Ne cherchez pas sur la photo, là, il s'agissait des premières relâches !...

Bref, un moment bien sympathique que nous continuerons à organiser... dès la rentrée !

Hé oui, les Relâches font relâche !...

Pour cause de vacances, les prochaines "Relâches de l'Union" auront donc lieu le **lundi 5 septembre 2011 à 16h à la brasserie "Le Corbeau"** (18 rue St-Michel à 1000 Bruxelles)

Notez bien cette date !

Des rappels vous seront envoyés via e-mail et via notre groupe Facebook.

Assurez-vous que l'Union possède bien votre adresse correcte !... En cas de doute contactez Frédéric : union.des.artistes@skynet.be ou 02 513 57 80 pour mettre vos coordonnées à jour... Cela peut toujours servir !...

Et pour ceux qui ne sont pas encore on-line et qui auront oublié cette date : n'hésitez pas à faire fonctionner le téléphone arabe !...





Le festival de Bruxelles

pour une culture durable, applaudissons local !

Le Festival de Bruxelles est un festival des arts de la scène au sens large.

Nous privilégions dans notre programmation, l'écriture (visuelle, chorégraphique ou textuelle) d'auteurs belges contemporains et nous portons un intérêt appuyé à la création.

Le festival a pour ambition d'offrir une programmation éclectique en marge des courants dominants. Des spectacles intelligents, sensibles et urgents, proposé à un prix démocratique.

Cette seconde édition accueillera 4 créations théâtrales, 2 pour enfants, un concert et 2 lectures d'auteurs belges.

Au total, ce ne seront pas moins de 35 représentations en un lieu unique : la Cellule 133a. (Avenue Ducpétiaux, 133a - 1060 Bruxelles)

Je serai heureux de vous y rencontrer.

Renseignements et réservations : www.festivaldebruxelles.be

Benoît Joveneau

Le samedi 30 juillet - 16h

SUZY RACONTE

de et par Suzy Falk



Tout spectateur, un peu séduit par le théâtre belge, la connaît. La Fameuse Falk. Elle a porté les plus beaux rôles du répertoire. Mais qui la connaît vraiment ?

Dans un chapeau magique, plein de petits papiers, une main pioche, au hasard. Et Suzy nous raconte ses souvenirs vivants et imagés. Son exil (l'Allemagne d'A.H.), la petite auto de couleur Vie, le recueil de SDF, le retour dans un camp, la nuit. Et dans le silence, des silhouettes jamais oubliées.

Suzy a décidé de changer de carrière : la comédienne se transforme en conteuse. Et pour le plus grand de nos plaisirs, elle devient l'héroïne de sa propre vie.

L'intégralité des recettes du spectacle "Suzy raconte" sera versée à l'Union des Artistes du Spectacle.

Archives et musée de la littérature...

Vous êtes comédien, régisseur, décorateur, metteur en scène... Vous participez ou avez participé à de nombreux spectacles en Belgique, dont il ne reste parfois que des traces ténues.

Vous pouvez aider à préserver la mémoire de ces spectacles et de votre activité grâce à Aspasia (<http://www.aml-cfwb.be/aspasia/>) qui a pour objectif de retracer l'histoire du spectacle vivant en Communauté française de Belgique.

C'est une base de données réalisée par les Archives et Musée de la Littérature qui remplace la publication, entreprise dès 1981-1982, sous le titre Annuaire du Spectacle de la Communauté française de Belgique. Y sont décrits tous les spectacles produits et accueillis en Belgique francophone.

Très complète depuis le début des années 1990, la base s'enrichit chaque jour en fonction des archives disponibles, notamment en ce qui concerne les productions antérieures jouées en français en Belgique depuis 1815... pour autant qu'il soit possible d'avoir accès à ces informations.

Les responsables de cette entreprise gigantesque seraient heureux que les artistes du spectacle leur apportent de l'aide en contribuant, à l'aide des documents en leur possession, à compléter, les spectacles qui ne sont pas encore recensés dans Aspasia, à y ajouter des informations manquantes, des photos et à y corriger des erreurs...

Prenez contact par écrit, mail ou téléphone avec :

Dominique Dewind (dominique@aml-cfwb.be - 02/519 55 78)
ou Nicole Leclercq (nicole.leclercq@aml-cfwb.be - 02 /519 55 77)
aux Archives et Musée de la littérature
(c/o Bibliothèque Royale - 4 bd de l'Empereur - 1000 Bruxelles)



<http://www.amlcfwb.be/aspasia/>

Fermeture annuelle...



**Chers membres,
les bureaux de l'Union seront fermés
du vendredi 15 juillet au lundi 15 août inclus .**

Bonnes vacances !...



Prix Jacques Huisman 2011

par Anne Carpriau

Chaque année, le prix Jacques Huisman récompense un jeune metteur en scène belge prometteur qui, ayant soumis des idées intéressantes concernant la mise en scène en général, est sélectionné par le jury pour effectuer un stage auprès d'un important metteur en scène étranger.

Le lundi 4 avril, dans la grande salle du théâtre "Le Public" après les discours d'usage, la palme revint à **Patrice Mincke** qui était finaliste aux côtés de Sofia Betz.

Ayant terminé ses études au Conservatoire Royal de Bruxelles, Patrice a déjà joué dans de nombreux théâtres, a assuré plusieurs mises en scène et notamment au Z.U.T lors de la "Société des Loisirs".

Ce prix *Jacques Huisman* lui permettra, en janvier prochain, de faire un stage d'assistantat de 8 semaines au Québec auprès du metteur en scène de renom Denis Marleau qui présente "L'Histoire du Roi Lear" de Shakespeare.





Ainsi s'exprimait Louis Jouvet...

par Jeannine Rolane

*Le cinéma est-il supérieur au théâtre ?
Interrogé en tant que comédien, placé dans cette
alternative, je pense mélancoliquement au choix
que ferait un poisson entre le vivier champêtre et
l'aquarium climatisé...*

Ainsi s'exprimait Louis Jouvet...

Né le 24 décembre 1887 à Crozon dans le Finistère, ses parents eurent l'idée de l'appeler Jésus mais y renoncèrent. Louis, prénom du papa fut adopté pour ce troisième fils ; n'est-il pas génial d'être le petit dernier !?

Le père était conducteur de travaux et la mère venait d'une famille de pharmaciens et de médecins. Tiens, tiens ! Vous avez dit bizarre ...? Le métier du père l'amenant à changer de lieux, le jeune Louis était parfois confié à sa grand-mère maternelle grande conteuse d'aventures, légendes et autres fêtes avant de connaître, avec ses frères, quelques années de vie au pensionnat.

En janvier 1902, le père Jouvet mourut dans un accident de travail. La veuve s'installa avec ses trois enfants à Rethel chez son frère qui y tenait une pharmacie. En 1905, Louis passa son bac. Que serait son avenir ? N'était-il pas évident que le choix devait balancer entre la pharmacie et la médecine ? Le théâtre auquel il pensait était un métier honteux ! La famille le pensait, le disait, il fallait en détourner Louis. Pourquoi ne serait-il pas marin, amiral...c'est bien ça...ou alors, moine chez les dominicains. Entre les flots marins et les prières, Louis choisit de subir la pression familiale et se résigna à commencer des études de pharmacien...mais, à Paris.

Là, au cours de l'année 1908, il tente à trois reprises l'entrée au Conservatoire et essuie trois échecs. On lui dit que, décidément, il ne sera jamais comédien mais on lui laisse quand même l'opportunité de suivre les cours en auditeur libre.

Le 26 septembre 1912, Louis épouse Else Collin à Copenhague. La belle danoise avait quitté son pays pour la France et travaillait dans la famille de Jacques Copeau à qui elle avait présenté Louis en 1911. Quelques mois plus tard, le 13 mai 1913, s'ouvrait le Théâtre du Vieux-Colombier. Copeau, directeur, confia à Jouvet le poste de régisseur général. Charles Dullin faisait déjà partie de la troupe et Valentine Tessier n'allait pas tarder à la rejoindre. Notons au passage qu'en avril 1913, Louis avait été reçu par la Faculté comme "pharmacien de première classe".

Août 1914. Louis comme beaucoup est mobilisé et envoyé au front comme médecin auxiliaire. En 1917, Clémenceau décide d'organiser une saison théâtrale française à New-York ; les comédiens sont rappelés mais l'aventure américaine est un échec. Le temps passe, les difficultés matérielles au Vieux-Colombier sont nombreuses, Dullin l'a déjà quitté et en octobre 1922, Louis le quitte à son tour. La direction de la Comédie des Champs-Élysées lui est confiée à partager avec Georges Pitoëff. Et c'est dans ce théâtre, cher lecteur, que le 14 décembre 1923 eut lieu la première de "Knock" qui tint l'affiche une grande partie de l'année suivante. Qu'en pensa la famille ainsi mise en scène par un métier considéré par elle de "honteux" !! ?

Mais, comme il faut le rappeler, le temps passe. Louis a abordé le cinéma. "Quai des orfèvres" tourné avec Clouzot, "Hôtel du nord" de Marcel Carné avec Arletty comme partenaire, "Les Bas-Fonds" réalisé par Jean Renoir avec Jean Gabin, "Entrée des artistes" réalisé par Marc Allégret, film dans lequel Juvet tient le rôle de professeur au Conservatoire, son emploi dans la vie à cette époque (1938), "Drôle de drame" avec Michel Simon, Jean-Louis Barrault... "Volpone" dont Jules Romains a fait les dialogues, restent des films précieusement gardés par les cinémathèques et programmés par les télévisions d'aujourd'hui. La place nous manque pour les retracer tous.

Le 31 juillet 1950, au cours d'un déjeuner organisé en son honneur à l'Élysée, Vincent Auriol remet à Louis Juvet la Légion d'Honneur.

L'Athénée est devenu son théâtre. Le 14 août 1951 vers 17 heures, juste après une répétition, Louis tombe en syncope au bar-foyer. Il est transporté sur le divan rouge de sa loge. Son transfert en clinique semble impossible aux médecins consultés. L'infarctus du myocarde est bien là. Le côté gauche se paralyse. Le 16 août 1951 à 20 heures, Louis Juvet s'éteint dans son théâtre.

Sources : "Louis Juvet" par Henri Veyrier





La démocratisation du théâtre en Belgique francophone

Par Jean-Gilles Lowies

Si l'intervention du pouvoir vis-à-vis de la culture existe depuis de nombreux siècles, par le mécénat et la censure, c'est après la deuxième guerre mondiale que la majorité des pays européens vit l'apparition d'une catégorie d'action publique nommée « politiques culturelles ». Ces politiques culturelles s'inscrivent dans la formation des états-providence qui multiplient les outils de redistribution et de services surtout dans le domaine social et celui de la santé, mais aussi dans le secteur culturel. Il n'était cependant pas concevable d'envisager un pouvoir politique qui détermine et instrumentalise la culture selon des visées purement subjectives voire politiciennes, pour ainsi dire généraliser le fait du Prince à grande échelle. Cette intervention accrue du politique dans la sphère culturelle devait trouver une légitimation dans des objectifs répondant au principe de l'intérêt général, au premier rang desquels se trouve celui de la démocratisation de la culture.

La démocratisation de la culture, en tant qu'idéal, consiste à « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité au plus grand nombre possible de citoyens », selon l'expression fameuse de Malraux (1). En tant que phénomène observable, cette démocratisation prend deux aspects, faciliter l'accès économique ou psychologique. Que les joyaux artistiques et intellectuels soient devenus financièrement plus accessibles est un fait indiscutable et représente un pas qui fait avancer l'homme, qui l'élève. Mais Habermas relève un écueil de la démocratisation (2) : une simplification des contenus culturels qui se verraient prémâchés, voire liquéfiés pour plaire au plus grand nombre, ce qui ne pourrait plus être considéré comme une victoire de l'esprit humain et un progrès de la pensée. Autrement dit le piège du nivellement par le bas...

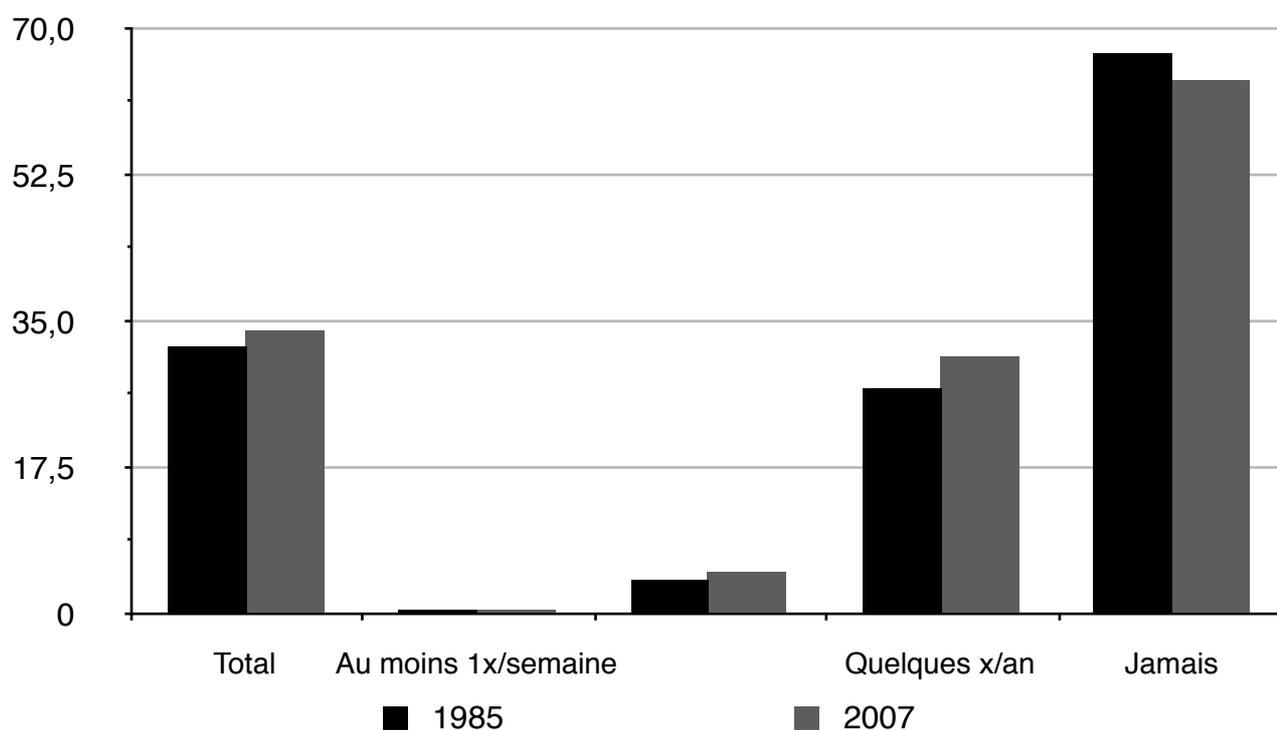
La démocratisation du théâtre prend alors différents visages : rendre les spectacles accessibles par la fixation de prix d'entrée peu élevés et mettre en scène des spectacles dont le fond et la forme sont adaptés à une audience plus large que le public traditionnel des salles de spectacle. Attirer ce public nouveau non encore initié au théâtre est parfois envisagé comme un abaissement du niveau « intellectuel » du contenu ou de l'esthétique, critique souvent utilisée contre le théâtre de divertissement – divertissement et haute culture étant pour certains irrémédiablement antinomiques. D'autres vont considérer qu'il s'agit d'élever le niveau du public potentiel par divers moyens pédagogiques : animations dans les écoles ou auprès de publics jugés défavorisés. Mais ces politiques ont-elles porté leurs fruits ?

Si « le public » se transforme dans les discours en « les publics », peut-on en conclure qu'il s'est démultiplié, tels les petits pains ? Le théâtre « élitaire pour tous », cher à Vitez, est-il parvenu à conquérir les cœurs et les esprits du plus grand nombre de citoyens, sinon de tous ? Ou devrions-nous reprendre la formulation de Jean-Pierre Vincent : « un théâtre populaire pour peu » ? (3) Aujourd'hui, en France, tous s'accordent sur le constat d'échec des politiques de démocratisation de la culture.

Toujours en France, Debray remarque non sans acidité une croissante désertion du public dans les salles et dénonce « en fait de nouvelles propositions dramatiques, une prolifération de performances autistiques ». (4)

Qu'en est-il de la démocratisation du théâtre en Communauté française ? Les gens vont-ils plus au théâtre qu'avant ? Les gens qui n'allaient pas au théâtre sont-ils devenus aujourd'hui des spectateurs convaincus ? L'Observatoire des politiques culturelles de la Communauté française a réalisé en 2007 une étude sur les pratiques et consommations culturelles, qui peut être globalement comparée avec celle effectuée une vingtaine d'années plus tôt, en 1985. (5)

En voici quelques chiffres :



Source : Observatoire des politiques culturelles – Communauté française, M. Guérin, éd. Crisp 2009. Graphique : Lowies©2011.

En 1985, 32% des personnes interrogées déclaraient s'être rendues au théâtre durant l'année écoulée contre 34% en 2007. Nous pouvons donc remarquer qu'en 2007 comme en 1985 il existe une proportion approximative d'un tiers de citoyens allant au théâtre et de deux tiers n'y allant jamais.

Quand bien même entre 1985 et 2007 le nombre de théâtres a augmenté, le nombre de spectacles montés s'est démultiplié, quand bien même le nombre d'artistes, comédiens, metteurs en scène, scénographes, techniciens et autres métiers du spectacle a considérablement augmenté... le nombre de spectateurs n'aurait lui pas augmenté significativement.

A la vue de ces chiffres, trois raisonnements logiques peuvent être dressés quant aux effets des politiques de démocratisation du théâtre :

- Soit l'inanité : les politiques culturelles de démocratisation n'auraient eu aucun effet sur la fréquentation des théâtres ;
- Soit l'effectivité : elles auraient eu un effet réel et, sans elles, la fréquentation des théâtres aurait subi une baisse ;
- Soit l'effet pervers : elles auraient fait baisser la fréquentation des théâtres qui, sans elles, aurait augmenté.

Cette enquête reprend globalement la catégorie « théâtre », c'est-à-dire qu'elle homogénéise à l'échelle de la Communauté française ce qui pourrait faire l'objet de nuances. Je peux en effet sans peine constater que tous les théâtres ne vivent pas les mêmes fluctuations de spectateurs, certains théâtres peuvent avoir une fréquentation en hausse, d'autres en baisse. Il est difficile d'établir un lien certain entre les politiques de démocratisation du théâtre et leur fréquentation, mais interroger la pertinence de l'intervention publique reste d'actualité. Car si les effets positifs attendus sont absents, ne pourrait pas œuvrer à son perfectionnement, à son réajustement, voire à sa modification ?

Donnat suggérait en 2002, parlant du cas français, que cet échec de la démocratisation amenait les pouvoirs publics à effectuer un choix (6) :

- Soit réaffirmer l'objectif de démocratisation fidèle «à l'esprit des pionniers» et mettre en place les instruments nécessaires à la rendre effective, notamment par un investissement financier accru ;
- Soit renoncer à cet objectif qui relevait « certes d'une noble ambition mais [...] était totalement irréaliste car trop ignorant des mécanismes sociaux produisant le désir de culture » ;
- Soit conserver cet objectif tout en abandonnant le terme de démocratisation (en lui préférant celui d'accessibilité par exemple), et refonder les politiques en définissant des finalités plus précises (augmenter la fréquentation des équipements culturels, conquérir de nouveaux publics, fidéliser des publics, etc.).

S'il importe de réorienter les politiques de démocratisation théâtrale, il reste encore à déterminer les moyens à mettre en œuvre. La question budgétaire est bien entendu un élément incontournable de l'équation, bien qu'il paraisse à chaque enquête sur les publics que le prix n'est pas l'obstacle premier à la fréquentation des théâtres. De plus, dans le contexte budgétaire actuel, toute nouvelle initiative financière risque de se réaliser aux dépens de ce qui existe déjà...

Une autre question me paraît fondamentale : la démocratisation du théâtre doit-elle s'opérer invariablement de manière identique pour chaque théâtre ? Non. Le secteur théâtral est fortement différencié, morcelé, éparpillé. Imaginer des obligations ou des incitants indifféremment destinés à tous les opérateurs, organiser les mêmes animations indifféremment à destination de tous les publics ne mènerait probablement pas à atteindre les objectifs désirés. Ceci nous mène à considérer chaque théâtre dans sa singularité, ses besoins particuliers et ses objectifs propres.

Cette vision individualisée correspond à la nature même des projets artistiques liés aux personnes qui les portent. Cette approche s'écarte toutefois d'un principe fondamental de l'action publique : l'égalité de traitement. Pourquoi tel théâtre devrait-il réaliser de fortes audiences et pas tel autre ? Pourquoi, à tailles comparables, le théâtre de Mr B recevrait-il en moyenne 10€ par citoyen mettant les pieds dans sa salle et le théâtre de Mr C 200€ ? Une telle inégalité est-elle normale ? Le cercle vicieux évident et bien connu du principe d'égalité de traitement repose à n'en pas douter sur la règle du plus petit commun dénominateur : que chacun doive faire ce que peut faire le moins « performant »... et l'égalité sera à coup sûr respectée. A nouveau, le nivellement par le bas... Si les obligations doivent rester égales et relativement faibles, serait-il imaginable, par exemple, de proposer un incitant, un bonus de subventions aux théâtres qui remplissent leurs salles ? Est-il inconcevable de récompenser ceux qui se soucient d'offrir aux acteurs des salles pleines ?

Ne pourrait-on reconnaître le mérite de ceux qui travaillent à ce que le plus grand nombre puisse avoir accès aux pièces de théâtre et le récompenser ? Car la démocratisation du théâtre repose en partie sur la volonté et le dynamisme des directeurs de théâtre.

Revenons un instant sur les politiques de démocratisation réalisées depuis plusieurs décennies. Celles-ci se basent sur la multiplication de l'offre de spectacles qui est sensée provoquer une multiplication de la demande. Ce schéma est à la base de l'échec actuel, l'offre a considérablement augmenté mais pas la demande. Nombreux sont ceux qui ont déjà fustigé le saupoudrage de subventions... Peut-on alors imaginer une politique de démocratisation basée non sur l'offre mais sur la demande ?

Par exemple, certains ont cherché ce qu'il adviendrait d'une politique de démocratisation qui diminuerait les subventions aux opérateurs mais qui injecterait ces mêmes sommes dans l'éducation à la culture. Leurs résultats semblent, d'un point de vue théorique à tout le moins, ouvrir une porte qui n'est pas totalement neuve mais paraît porteuse d'intérêt. Leur idée part de ce principe : une personne davantage sensibilisée à la culture participera davantage économiquement aux événements culturels qui auront dès lors moins besoin de l'aide publique. La faille théorique, relevée par les auteurs, réside dans le temps nécessaire au petit bonhomme de six ans fraîchement sensibilisé à l'art pour participer en tant qu'adulte à la vie culturelle. Il faudrait en fait investir dans les deux voies le temps que la nouvelle génération sensibilisée devienne adulte...

Bref, cet exemple ne doit sans doute pas être pris au pied de la lettre mais un savant dosage progressif d'éducation à la culture ne pourrait-il réorienter l'action publique vers une promotion de la demande sans écorner l'offre à court terme ? Etablir des leviers d'action sur la demande (bonus aux théâtres, éducation à la culture, chèques culture, .) et non sur l'offre, permet d'éviter les cercles vicieux évoqués précédemment et de laisser in fine les spectateurs maîtres des choix du soutien public.

Ce système laisse la liberté de choix aux publics et non aux pouvoirs publics. Cela nécessite une véritable confiance envers les artistes et une confiance des artistes vis-à-vis d'eux-mêmes, car s'ils restent pour ainsi dire « condamnés » à plaire à quelque source de financement, n'est-il pas préférable que ce soit leurs publics réjouis chaque soir par leur création, plutôt qu'un ministère public, aussi éclairé soit-il ? La vocation et la survie de l'artiste reposent-elles fondamentalement sur le sourire du Prince ou sur les applaudissements des spectateurs ? L'aide aux artistes doit-elle en démocratie se fonder sur un jugement centralisé par l'état ou sur celui des citoyens ?

(1) Dans le décret du 24 juillet 1959. La formulation originale est la suivante : « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ».

(2) J. HABERMAS, *L'espace public*, Editions Payot et Rivages, 1997.

(3) Voir le site web : <http://www.archithea.org/article-16318397.html>

(4) R. DEBRAY, *L'obscénité démocratique*, Flammarion, 2010, p. 72.

(5) M. GUERIN, *Pratiques et consommation culturelles en Communauté française*, Crisp, Bruxelles, 2009

(6) O. DONNAT, *La question de la démocratisation dans la politique culturelle française*, *Modern & Contemporary France*, vol. 11, n° 1, février 2003, p. 9 – 20.



Les anecdotes d'Alexandre...

par Alexandre Von Sivers

Deux comédiens bruxellois visitent une réserve naturelle (ou un parc d'attractions) aux Etats Unis, dans le fin fond de l'Arizona. Un Indien plus vrai que nature (d'ailleurs il était simplement vrai) était assis sur une roche en fumant un calumet. L'un de nos amis,**[1]** poussant l'autre du coude et saisissant son appareil photo :

- Hé, t'as vu çui-là ? Il a une echte poempbaksmool[2].

Et l'Indien, aussitôt, retirant son calumet de la bouche et se frappant le menton de la main :

- Hé vous deuïe, dit-il avec un accent bruxellois des plus authentiques, **a bakkes toe[3]!**

L'histoire révèle que cet Indien avait fait partie du spectacle de Buffalo Bill et que lors d'une tournée en Europe, il fut victime d'un accident à Bruxelles. Soigné à l'Hôpital Saint Pierre, il y tomba amoureux d'une bruxelloise qu'il épousa. Après la mort de celle-ci, il retourna en Amérique.**[4]**



[1] D'après Jules-Henri Marchant, il devait s'agir de Darman. D'après d'autres, il pourrait s'agir de Marcel Roels ou d'Edgar Willy.

[2] Menton en galoche, littéralement gueule (smool) en forme d'évier (bak) à pompe (poemp).

[3] Littéralement : « Vos gueules fermées ».

[4] Jules-Henri Marchant a été le premier à me raconter cette histoire, suivi par Jean Claude Frison et c'est Bernard Marbaix qui m'a cité les expressions bruxelloises qui font tout le sel de cet épisode.



Concours d'oeuvre lyrique 2010

par Paul Gérimon

**2ème Concours d'une Oeuvre Lyrique de courte durée
organisé par l'Union des Artistes du Spectacle en 2010
avec le soutien de la CoCoF.**

**Le 1er Prix a été attribué à Baudouin de Jaer pour son oeuvre :
« 1000 ans de la vie d'un oiseau » sur un texte de Ernst Moerman**

**Le 2ème Prix a été attribué à Fabian Fiorini pour :
« Poème...Avant » sur un livret de Fabian Fiorini et Pascal Nottet.**

Le CD reprenant les oeuvres des deux lauréats primés est dès à présent disponible dans les bureaux de l'Union des Artistes du Spectacle.

Nous sommes particulièrement heureux de la réalisation de ce CD du 2ème Concours d'Oeuvre Lyrique et cela pour deux raisons.

Tout d'abord les oeuvres présentées ont toutes été d'un haut niveau artistique et puis surtout, comme c'était notre souhait dès le début de notre initiative « Concours d'une Oeuvre Lyrique de courte durée », nous avons bénéficié de la participation du Conservatoire Royal de Liège : un tout grand merci donc à Brigitte Focroulle qui a assumé la direction musicale de l'enregistrement, au Directeur du Conservatoire, Bernard Dekaise, et à tous les participants (chanteur et musiciens) de cette « aventure ».

Cela nous permet de mettre en valeur les talents de nos compositeurs et de nos jeunes interprètes ce qui est le but premier de ce Concours.

Nous remercions également la Cocof –sans qui ce Concours ne pourrait exister-, Monsieur le Ministre Emir Kir, Mesdames Anne Courtoy, Valérie Simons, Véronique Deheyer (Sabam), Laurence Vielle, Messieurs Jacques Monseu et Xavier Rivera pour leur soutien constant, Yvan Reekmans, Noodik Productions, le Studio Poésie, B.I.E., sans oublier les membres du Jury de ce Concours et le Secrétariat de l'Union des Artistes du Spectacle.



Pour rappel, le Concours a été clôturé fin octobre 2010 et le Jury, composé de notre regrettée Anne Carpriau, Sarah Defrise, Anne Courtoy, Ronald de Pourcq, Xavier Rivera, Jacques Monseu, Jean-Jacques Schreurs et moi-même, s'est réuni le 13 décembre 2010 pour entendre les oeuvres et délibérer.

Les résultats du Concours ont été proclamés lors de notre Assemblée Générale du 28 février 2011 en présence de Madame Anne Courtoy représentant la Cocof et des deux lauréats.

L'enregistrement des deux oeuvres primées a été effectué en « L'Espace Henri Pousseur » à Liège (Conservatoire Royal de Musique) les 18 et 19 mars 2011 et le mixage a été effectué au Studio Poésie à Bruxelles les 21, 24 et 28 mars 2011.

Les interprètes sont pour « 1000 ans de la vie d'un oiseau » : Barna Cserhádi (Voix), Romain Vieslet (Hautbois), Shirley Kessous (Violoncelle), Lena Kollmeier (Piano), Basile Peuvion (Percussions) ; et pour « Poème...Avant » : Barna Cserhádi (Voix), Rudy Mathey (Clarinette), Shirley Kessous (Violoncelle), Rémy Dechambre (Piano).

Collecte des petits sabots de Noël

Saison 2010-2011 : total final

Théâtres	Recettes
Théâtre Royal de la Monnaie	12077,38
Théâtre Royal du Parc + Les Amis du Parc	10000,00
Théâtre Jean Vilar	9378,98
Argan 42	7325,00
Théâtre Le Public	4513,35
Théâtre Royal du Trac	2981,88
Théâtre de la Place des Martyrs	2755,56
Théâtre Royal des Galeries	2496,08
Comédie Claude Volter	2246,58
Théâtre de la Valette	1443,30
Rideau de Bruxelles	1316,32
ABCD	1324,04
Théâtre National	924,63
Théâtre Varia	250,35
Théâtre de Poche	208,00
Marion	200,00
Messe des Artistes à la Cathédrale St Michel	192,50
Théâtre Royal de Toone	60,00
TOTAL	59693,05

Un tout grand merci à tous les collecteurs, collaborateurs, caissiers et autres responsables de collecte des Petits Sabots. Vous faites un travail formidable, essentiel pour la poursuite de notre activité philanthropique.



Marcelle Dambremont

Nous avons appris le décès d'une autre figure historique de notre théâtre. Marcelle Dambremont s'est éteinte à 91 ans, en Thaïlande, où elle résidait depuis plusieurs années.

Retirée depuis la fin des années 1980, elle fut une personnalité de premier plan sur nos scènes pendant des décennies. Née Marcelle Vermeulen en 1919 en Grande-Bretagne, elle débuta peu avant la Deuxième Guerre mondiale avec la Cie Marcel Jozs dans "Trips d'or" de Crommelynck.

Après la guerre, elle fonda les Spectacles de Beersel avec Jean-Pierre Rey. A ses côtés, elle fut l'infatigable et avisée animatrice artistique du Théâtre des Galeries. Avec Hélène Lefèvre, elle fut une des premières femmes metteur en scène, signant une centaine de réalisations aux Galeries, recueillant l'Eve du théâtre en 1958 pour sa mise en scène de "Sainte Jeanne" de G.B. Shaw.

Pendant un temps, elle dirigea un cours organisé par les Galeries. Auteur à ses heures, elle joua plus de deux cents rôles, traversant la plupart des grandes œuvres du répertoire. Petite par la taille mais toujours droite comme un "i", une grande dame vient de nous quitter.



**Marcelle Dambremont et Raoul Demanez
(Le Soir Illustré du 1er janvier 1954)**



Anne Carpriau

*Chers amis de l'Union,
Tous les proches de "notre" Anne,*

*Que dire de cette absence si soudaine qui surgit au bout d'une telle présence!
Les émotions, au Rideau, s'expriment sur tous les modes.*

Celui de la mémoire et des archives en suspens autour d'un ouvrage collectif dédié aux anciens, que nous espérions bien entreprendre, celui de l'étonnement, car elle était partout, celui de la reconnaissance pour tout ce qu'elle a permis de préserver, celui de la simple réalité qui nous fait dire que voilà, elle a suivi son chemin jusqu'au bout, chez elle et debout. Et que c'est bien.

Personne n'aurait pu croire que le 9 avril dernier Suzy et Anne se sont donc retrouvées ensemble sur scène pour la dernière fois. Alors que si nombreux sont les bancs publics, dans les magasins d'accessoires de tous nos théâtres, qui les ont connues assises ensemble, riant ensemble, disant ensemble, pleurant ensemble du temps qui passe.

Anne au Rideau, ce sont 50 rôles portés de 1949 à 1998 (le premier: Eclissé d'Amphytrion 38 de Giraudoux, le dernier: une nettoyeuse de L'Ange Couteau de Jean Sigrid).

Un par saison en moyenne!

Anne au Rideau, ce sont des tonnes de petits sabots dorés, puis moins dorés, puis à nouveau dorés, puis de bics, puis de crayons apportés à la veille des Fêtes de tous les Ans nouveaux de l'Union.

Anne au Rideau, ce sont des tonnes de pièces de monnaie et de billets emportés au lendemain des Fêtes de tous les Ans nouveaux de l'Union.

Anne Carpriau des cocktails de L'Union.

Anne Carpriau des courriers de l'Union.

Anne Carpriau au patronyme épicurien (Carpe diem, mieux vaut en rire?..)

Anne Carpriau de forme, de taille et de voix.

Que ferons-nous sans elle?

Nous vous embrassons très affectueusement et serons présents demain, par tous les moyens et média possibles (le coeur, la mémoire, la pensée, le geste, la présence sur place, la parole, la tendresse partagée...)

Bon vent de vie à l'Union.

*Pour toute l'équipe du Rideau de Bruxelles,
ceux qui sont là comme ceux qui n'y sont plus,
merci!*

Au revoir, Anne.

Martine Renders.

Lorsque, président faisant fonction de l'Union des Artistes du Spectacle en 1993, j'ai demandé à Anne de se présenter à l'Assemblée Générale pour devenir secrétaire générale trésorière en remplacement de Bernard Faure qui l'avait été pendant 9 ans, je savais qu'elle avait fait des études de secrétariat.

Et je connaissais aussi sa générosité, sa bonne humeur. Elle n'était pas jeune pour le poste – elle l'a d'ailleurs fait remarquer – elle avait 69 ans et elle continuait son activité de comédienne. Mais elle était retraitée de l'enseignement, atteinte par la limite d'âge plusieurs années auparavant. Elle avait donc du temps libre... et des compétences.

Mais je ne pouvais pas me douter qu'elle allait à ce point s'investir dans sa fonction pendant 18 ans et 2 mois ... jusqu'à sa mort. D'abord avec moi comme président pendant +/- 13 ans puis avec Jacques Monseu pendant 4 ans et enfin avec Jean-Henri Compère.

En collaboration étroite avec Françoise Bouserez, notre très dévouée secrétaire, elle va accomplir un énorme travail bénévole de longue haleine, devenant souvent l'identification de l'Union. Présente trois fois par semaine en nos bureaux, elle va non seulement s'occuper des comptes, mais aussi faire des visites aux malades, aux membres âgés ; elle ira bien plus souvent que moi (par manque de temps) aux funérailles. Elle s'occupera de la commande des petits sabots puis des bics – puis des crayons. Elle s'assurera avec Denise Schwab de leur arrivage dans les théâtres et de trouver des collecteurs, de comptabiliser les collectes, de remercier les collecteurs et les directeurs de théâtre... sans oublier nos amis du théâtre amateur qui, depuis de nombreuses années, aident leurs camarades professionnels en organisant aussi les collectes.

Elle portera aussi- malgré son âge- ces petits sabots dans les théâtres. Elle s'inquiétera si les collectes s'annoncent mal – c'est arrivé ! par ce qu'elle savait que c'était notre principale ressource- et indispensable- pour continuer notre action philanthropique et morale.

Elle n'a pas arrêté- jamais- et tous les membres lui doivent un colossal merci – moi le premier. Parfois soupe au lait – il faut bien le dire ; son caractère n'était pas toujours au beau fixe, mais tout cela passait au second plan parce que nous connaissions sa générosité et son implication ; et puis surtout, avec Anne, on a beaucoup ri.

Jacques Monseu nous a signalé dans l'avis nécrologique, que Anne s'était esclaffée quand on lui a lu la citation de Woody Allen : « Je n'ai pas peur de la mort... mais quand elle se présentera, j'aimerais autant être absent. »

Voilà ce qui, pour moi, résume parfaitement Anne !

En ce qui concerne l'enseignement, elle m'a initié à l'histoire du théâtre à l'académie d'Etterbeek où je suivais les cours d'art dramatique de son vieil ami Paul Riga. Je l'ai retrouvée au Conservatoire où elle fut chargée de cours d'abord d'André Bernier puis de Claude Etienne. Elle le fut pendant 22 ans, établissant ainsi un record pour le poste.

En ce qui concerne la carrière d'Anne, je céderai la parole à Suzy Falk, sa plus ancienne camarade et contemporaine à quelques jours près. Je rappellerai, parmi les innombrables rôles qui ont enchanté le public, « Au bal des Chiens » de Rémo Forlani où elle était fabuleuse avec Suzanne Gohy- entre autres, au Rideau, « Le Dialogue des Carmélites » au Parc, « Bed » avec Suzy, Chœur final de Botho Strauss dans la mise en scène de Jules-Henri Marchant, la dame en noir dans « Knock » aux Galeries, « Les Poissons Rouges » au rideau – la première de ses répliques : « Qui a pissé dans les poissons rouges ? » - ça vous marque !, au rideau – Don Quichotte d'Yves Jamiaque – une des rares fois où j'ai joué avec elle, au Parc, les Femmes Savantes où elle a joué Philaminte et Bélise. « Il Campiello, spectacle magnifique et drôle de Vera Bertinetti avec Suzy au rideau, Les Femmes Savantes, rue de la Loi de Jacques Hislaire, mise en scène de Jean-claude idée aux Galeries. « Sœur Marie Ignace vous explique tout » mise en scène de Roland Mahauden eu Poche et des Feydeau, des Guitry... et tant d'autres à la pelle...

Et puis quand même Madame Coppenolle dans « Bossemans et Coppenolle » qu'elle a joué pendant 7 séries pendant 17 ans dont la dernière fois à 74 ans... aux Galeries.

Mais comme elle en avait marre qu'on lui en parle encore après tant d'années - je n'insisterai pas. Chhht.

Anne, je vous connais depuis 45 ans et Jamais je ne suis arrivé à vous tutoyer, même après vos demandes insistantes, mais aujourd'hui quand même je vous dis : Anne, pour ce que tu as fait pour ton Union, pour tes élèves, pour ton public, merci, merci, merci !

Bernard Marbaix.



Anne Carpriau dans le rôle de l'Agent n° 15 de Quick et Flupke (31 janvier 1982, photo Michel Ortegat)



Sylviane Ramboux-Ysaye

Comédienne et professeur honoraire de l'académie de Woluwé Saint Lambert et chargée de cours au CRB en déclamation.

Née le 2 avril 1920 et décédée le 19 avril 2011 à Bruxelles, à l'âge de 91 ans.

Issue du Conservatoire Royal de Bruxelles, (notamment du cours de Madame Renaud), elle fit les tournées Welfare pour les soldats, parce qu'elle a 20 ans quand sonne la guerre de 40. Le directeur du Théâtre du Parc (Victor Reding), qui assiste à son second prix au Conservatoire de Bruxelles, l'engage d'emblée « à l'année » dans son théâtre, sous le nom de scène de Sylviane, où elle jouera sans discontinuité pendant une douzaine d'années (sous les directions de Victor puis René Reding, Jean Nergal et Oscar Lejeune). Elle jouera aussi au Théâtre du Vaudeville.

Dans les années 50 elle rejoint Paris, joue entre autres au Théâtre du Vieux Colombier, et part en tournée dans toute la France pour "La petite hutte" d'André Roussin. Elle se lie d'amitié avec celle qu'on appelait la Grande Dame, Berthe Boyy, dont Sylviane percevait l'aura étincelante. Elle joue aussi avec Guy Tréjan, Jean-Jacques, Philippe Noiret (qui lui sculptait des roses en pomme de terre dans les bistrots des comédiens), Philippe Dumas (devenu bien plus tard la voix célèbre de Gargamel dans les Schtroumpfs. » Revenue en Belgique elle joue avec Marcel Roels, et tous ceux de l'époque. Elle épouse en 1953 le Dr Serge Ysaye, alors médecin de garde au théâtre du Vaudeville.

J'ai eu en main des coupures de journaux (1938-1955) d'articles des plus élogieux . Je me souviens avoir lu en gros titre: "Sylviane a sauvé la pièce!"

Elle tourne dans son premier film dès ses 18 ans (film en noir et blanc de 1938, vu encore récemment à la RTBF. Elle participe à des dramatiques-radios et télé-film, (il y a de grandes photos d'elle et d'autres comédiens, prises au moment du tournage, lors des expositions régulières du matériel de prises de vue dans le couloir du rez de chaussée de la RTBF-Reyers) ,ainsi que maints tournages de films publicitaires (le dernier en 2011, dans un train, pour une grande banque belge passé au cinéma et en télévision).

Dans ses vingt dernières années, Sylviane a tourné dans des films avec Line Renaud, Jean-Pierre Cassel, Jean-Claude Brialy, Jacqueline Bir, Hélène de Fougerolle, Clémentine Célerié qui tourne avec elle quand elle avait 83 ans et lui dit: « Je peux vous dire quelque chose?Vous êtes fort belle... », Yolande Moreau (qui fut son élève à l'académie de Woluwé St Lambert).

Elle a tourné dans séries comme « Le Commissaire Maigret", pour les "Films du Fleuve" des Frères Dardenne, pour Romuald Beugnon, dans "Le plus beau jour de ma vie", dans "Les sapins bleus", dans "Oscar et la dame Rose" pour Eric-Emmanuel Schmitt et j'en passe...

Elle monte sur scène en solo à 85 et 87 ans pour "Les 14 Stations du Chemin de Croix" de Paul Claudel (entièrement de mémoire) et la Lettre aux Galates de Saint Paul, un récital magnifique et poignant.

Dans la seniorie où elle était depuis septembre 2011, d'autres honorables "belles vieilles" bruxelloises s'exclamèrent: "Mon dieu, nous la reconnaissons bien! On était abonnées au Théâtre du Parc, Sylviane était si charmante et c'était une excellente comédienne !"

Par son humour, sa gaieté, sa gentillesse son esprit, elle les faisait rire, le personnel y compris. Elle était devenue leur « mascotte » comme ils disaient.

Pour dernier exemple, un mois avant sa mort, au Carnaval, ils avaient exposé des sabots de « Gilles de Binche ». Dès qu'elle a vu les sabots, elle les pris, les a chaussés et leur a fait un petit spectacle de Gilles de Binche, avec même le mime adéquat du lancer d'oranges, et ce ,devant un parterre de braves vieux médusés et d'un personnel plié en quatre de rire! Comédienne jusqu'au bout!

Merci de bien vouloir communiquer l'annonce aux comédiens et réalisateurs, et à tous ceux qui l'ont bien connue ou encore à ses anciens élèves (je pense à Yolande Moreau, Jean-Philippe Altenloh, Angelo Bison, Charles Kleinberg, Gabriel Philippe,...Francis Besson et Jules-Henri Marchant avec qui elle a été chargée de cours pour Suzanne Philippe au Conservatoire Royal de Bruxelles et professeur à l'académie de Woluwé Saint Lambert avec Claude Etienne, ainsi qu'aux maisons de casting qui ont encore fait appel à elle il y a peu de temps, sans oublier les rares comédiens nés dans les années 1920 comme elle...

Elle souhaite le meilleur à la relève des comédiens, dont fait partie sa petite fille Delphine Ysaye, comédienne ainsi qu'Alexis Goslain, comédien et père de son premier arrière petit-fils.



Alex Shirer

Merci Alex, merci maître.

Tu as été mon premier professeur de diction et de déclamation quand j'étais adolescent (il y a bientôt 30 ans!)

Quand les gars de mon âge jouaient au foot moi je courais au théâtre du pré-vert et à la Ribambelle..avec les enfants de la balle..

Tu m'as appris à "apprendre", la poésie, les textes, le théâtre..

Tu as été mon premier metteur en scène..tu as changé ma vie.

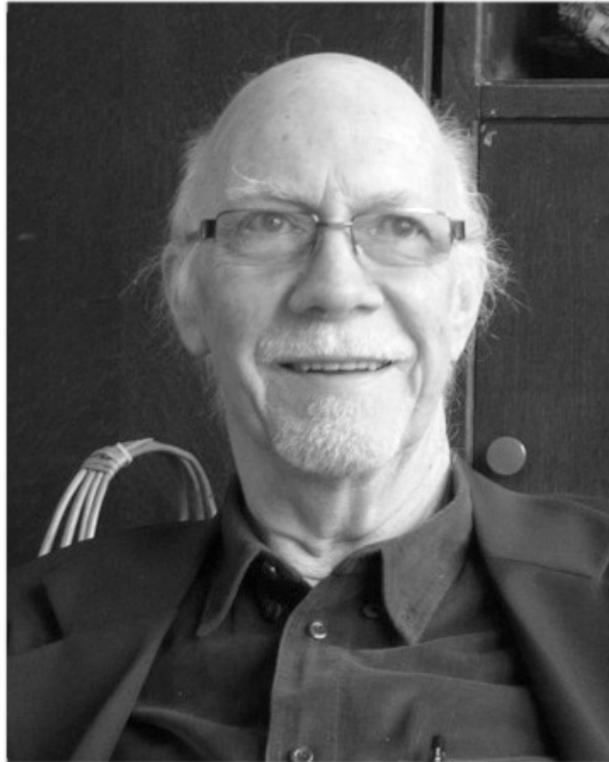
Merci Alex pour ta patience, ton énergie et tout ce temps que tu as passé à nous transmettre ta passion et ton amour pour le théâtre.

Pour moi tu seras toujours l'éternel magicien-sorcier à la barbe blanche et au sourire malicieux.

j'ai une pensée émue pour Annie, Valerie, Sophie, Nicole et tous les enfants de la Ribambelle..

Bon voyage de l'autre côté du miroir.

Erico Salamone



Conseil d'administration

Après les élections de l'Assemblée Générale
du 28 février 2011 et du Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2011

Président : Jean-Henri Compère (2009-2012)
Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78
1030 Bruxelles jhcra@linkline.be 0479/64 69 60

vice-Présidents :

Jacques Monseu (2010-2013)
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29
1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com 0477/50 07 46

Pierre Dherte (2010-2013)
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61

Bernard Marbaix (2009-2012)
Avenue d'Auderghem, 304 02/649 77 21
1040 Bruxelles bernardmarbaix@gmail.com 0496/96 42 90

Secrétaire générale trésorière :

Anne Carpriau (2011-2014)
Rue Général Leman, 114 02/230 46 14
1040 Bruxelles 0478/54 19 51

Administrateurs :

Bernard Gahide (2010-2013)
Avenue des Combattants, 12 02/642 92 10
1332 Genval b.gahide@gmail.com 0486/53 16 44

Pierre Johnen (2009-2012)
Rue du Chenois, 42 067/55 50 18
7090 Hennuyères pierre.johnen@gmail.com 0476/20 78 98

Benoît Joveneau (2010-2013)
Rue Longue Vie, 42 02/513 61 22
1000 Bruxelles benoit.joveneau@gmail.com 0484/16 44 00

Stéphane Ledune (2009-2012)
Rue Molensteen, 50 0479/27 33 07
1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com

Carinne Delvaux (2011-2014)
Avenue de Broqueville 97 bte 12 02/770 14 79
1200 Bruxelles carinnedelvaux@base.be 0494/08 78 18

Jean-Michel Vovk (2011-2014)
Rue Van AA, 44 02/648 59 23
1050 Bruxelles vovk@scarlet.be 0486/21 18 11

Colette Sodoyez (2011-2014)
Avenue de Beersel 107 02/343 48 35
1180 Bruxelles colettesodoyez@live.fr 0496/21 47 02

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts

Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

1. Allocation de naissance
186 € par enfant.
Document à fournir:
photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès
496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir:
photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.



Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.
3. Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

Demande d'admission Union des Artistes

Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme :

Patronyme :

Prénoms :

Lieu et date de naissance :

État civil :

Nationalité :

Nom & prénom de l'époux(se) :

Activité dans le spectacle :

Date des débuts :

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

Portable :

Courriel :

N° de compte bancaire :

En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) sur le compte 000-0207130-35 et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association.

Questionnaire pour notre fichier cinéma - TV :

Couleur des yeux :

Couleur des cheveux :

Corpulence :

Taille :

Sports pratiqués :

Langues parlées couramment :

.....

Autres aptitudes spéciales :

Observations :

(détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

.....

.....

Signatures des 2 parrains et du demandeur

Joindre :

- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,
- **1 photo de qualité** pour le fichier,
- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora
1000 Bruxelles
Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00
Courriel: union.des.artistes@skynet.be
Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>